

Réf: Dossier N° : 005323

Avis de constitution

SOCIETE « KNJ CONSTRUCTION »

**Siège social: Abidjan, Anyama au carrefour Berte 300M après
Ancienne Gendarmerie, Lot22B6, Ilot 64, Section : BE, Parcelle :222, 25**

**Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/03/2021 , et
enregistrés au CEPICI le 09/03/2021, il a été constitué une SARL aux**

Dénomination sociale: « KNJ CONSTRUCTION » en abrégé«».

**Objet: CONSTRUCTION DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS,
LOTISSEMENTS DE TERRAINS, ASSAINISSEMENT, BITUMAGE,
ELECTRICITE, GESTION IMMOBILIERE, FOURNITURE DE MOBILIER,
GRANDS TRAVAUX, PRESTATIONS DIVERS**

**Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la
vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes
sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de
donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en
location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de
participation dans toute société existante ou devant être créée. Et
généralement toutes opérations financières, commerciales,**

**Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix
Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100
intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**Siège social: Abidjan, Anyama au carrefour Berte 300M après
Ancienne Gendarmerie, Lot22B6, Ilot 64, Section : BE, Parcelle :222, 25**

COGERANT : .M YAO N'GUESSAN JULES.M KOUASSI KOUAKOU

**RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B12-01196 du 04/06/2021 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°07789/GTCA/RC/2021 du 04/06/2021

Pour Avis

Le CEPICI

